



Les mares à Tritons

Les mares prairiales, de formation naturelle ou créées par l'Homme, sont des éléments du paysage agricole qui constituent une richesse permettant aux troupeaux de s'abreuver. Avec l'arrivée de l'eau courante et l'intensification des pratiques, elles peuvent être perçues comme inutiles, voire gênantes. Le constat réalisé sur l'ensemble du territoire national est éloquent ; on estime que 50 à 70 % d'entre elles ont disparu depuis 1950.

Bien qu'elles occupent une fraction négligeable de l'espace, les mares concentrent une grande diversité écologique tant au niveau floristique que faunistique. Utilisées comme point d'eau par les mammifères et les oiseaux, elles représentent également des sites de reproduction pour les libellules et les amphibiens. Leur maintien est un enjeu majeur de la préservation de la biodiversité.



Triton crêté
© P. Guédon

Le Triton crêté est l'une des espèces prestigieuses du Montmorillonnais dont la présence est liée aux mares bocagères. Son habitat associe des zones d'abris hivernaux (bois, talus de haie), des points d'eau avec une végétation aquatique développée pour sa reproduction et des sites de chasse terrestre (prairies). En période de reproduction, les mâles arborent une crête leur donnant une allure de dragon.



Triton marbré
© P. Cavallin

Animation nature

Le Conservatoire d'espaces naturels vous invite à découvrir les tritons, crapauds et autres salamandres de nos mares lors d'une sortie nature sur le site des Brandes de la Loge le

vendredi 4 avril 2014

Rendez-vous à 20 h 30 à la salle communale de Saint-Léomer.

Animation gratuite et ouverte à tous avec diaporama suivi d'une sortie sur site. *Prévoir lampe torche, vêtements de pluie et bottes.* Rens. 05 49 50 50 30



Pour tout renseignement, contacter l'animateur du site Natura 2000 :



Julien Ventroux

Antenne Vienne du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers

05 49 50 50 30 - 06 11 47 04 83

ventroux@cren-poitou-charentes.org

www.cren-poitou-charentes.org



Crediti photos © Coll. CEN/PC

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr

Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
44, Boulevard Pont-Achard - 6^e étage - 86000 Poitiers / tél. 05 49 50 42 59 / fax. 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org
Chargé de mission territorial, coordinateur : Julien Ventroux

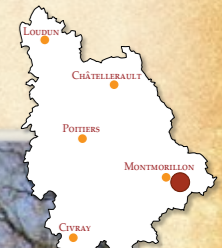
La Lettre d'information « Les échos de Montmorillon » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels

Rédacteur en chef : Julien Ventroux / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 2104-1571



LES ECHOS DE MONTMORILLON

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Brandes de Montmorillon »



Édito

Alors que la future Politique Agricole Commune se dessine à l'horizon 2014, dressons le bilan de 5 années de mise en œuvre des Mesures Agroenvironnementales Territoriales (MAET) sur le site Natura 2000 des « Brandes de Montmorillon ».

Ce site fait partie d'un grand territoire « Montmorillonnais » qui regroupe 4 autres sites Natura 2000 du secteur et couvre une surface totale de plus de 21 000 hectares dont 62 % de parcelles agricoles. Depuis 2009 et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la LPO Vienne a informé et accompagné les exploitants volontaires dans cette démarche.

En contractualisant une MAET, les agriculteurs choisissent de mettre en œuvre sur leurs parcelles une gestion favorable à la faune et la flore patrimoniales. Ainsi, sur le seul site des « Brandes de Montmorillon », ce sont 24 exploitations (69 au total) qui se sont engagées pour une durée

de 5 ans. Parmi les mesures éligibles, on trouve l'entretien des haies, des arbres et des mares, la gestion extensive des prairies avec ou sans retard de fauche, etc. Le choix des mesures et de leur emplacement a été défini en fonction des enjeux environnementaux identifiés sur le parcellaire et en concertation avec l'exploitant.

À l'échelle du territoire, le bilan des engagements fait état de 205 kilomètres de haies et 690 arbres protégés, 35 mares et 1 975 hectares de surfaces en herbe gérées favorablement. Nul doute que le Cuiré des marais, la Bondrée apivore ou la Pie-grièche écorcheur profiteront de la mise en place de ces mesures. Souhaitons maintenant que celles-ci se pérennisent et assurent la préservation durable des nombreuses espèces qui fréquentent les espaces agricoles du Montmorillonnais !

Céline Gracieux,
Animatrice MAET, LPO Vienne



Cuiré des marais
© T. Héruault



Natura en ligne

Depuis septembre 2013, le site internet dédié au périmètre Natura 2000 « Brandes de Montmorillon » est en ligne. Réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre de sa mission d'animation confiée par la DREAL* Poitou-Charentes, ces pages internet ont pour vocation à faire découvrir le patrimoine naturel, valoriser les activités qui contribuent à sa préservation et informer les habitants et les usagers des outils à leur disposition pour aider à la sauvegarde de notre « patrimoine commun ».

<http://brandes-de-montmorillon.n2000.fr/>

*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Redonner une seconde vie à la tourbière des Régeasses

En 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, propriétaire du site depuis 2009, a engagé la première phase de restauration écologique du site. Ces travaux visaient la réduction de la biomasse (arbres, buissons, épineux...) afin de restaurer les prairies tourbeuses et les bombements tourbeux dégradés.

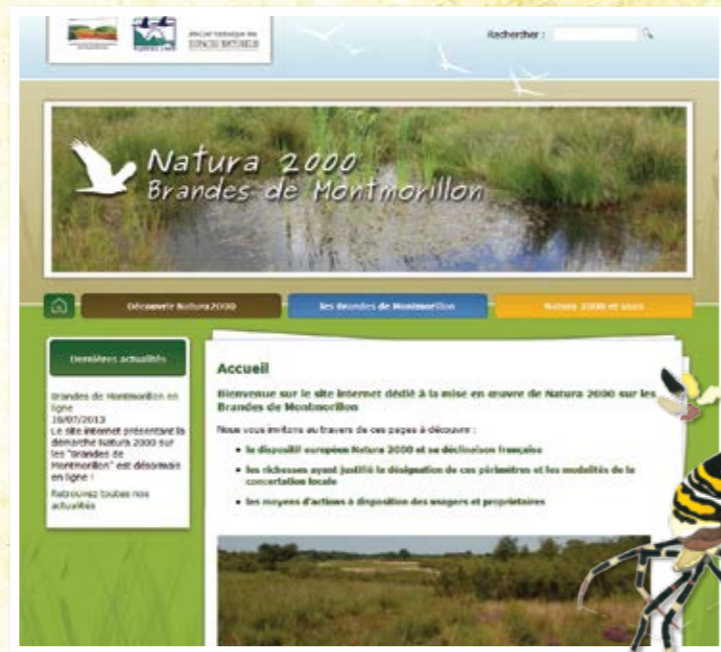
Un site exceptionnel... en mauvais état



La tourbière avant les travaux

La tourbière des Régeasses est l'une des rares tourbières alcalines du département de la Vienne, redécouverte en 1975 par les botanistes de la Société Botanique du Centre-Ouest. Située au fond d'un vallon, la tourbière est alimentée par jaillissements de la nappe d'eau semi-captive présente dans les sables et les calcaires sous-jacents. La topographie du site a permis un engorgement permanent des sols par des eaux pauvres en éléments nutritifs et ayant un pH basique bloquant ainsi le processus de dégradation de la matière organique et entraînant une accumulation de tourbe. Sa richesse et son originalité floristique (présence de 13 espèces rares et menacées dont 3 bénéficient d'une protection) ont justifié la désignation du site dans le cadre de l'inventaire ZNIEFF* dès 1986, ainsi que sa protection réglementaire par un arrêté préfectoral de biotope en 1992 et son intégration au site Natura 2000.

*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique



Epeire fasciée
© P. Cavallin

L'abandon des opérations d'entretien (fauche, pâturage) depuis le milieu des années quatre-vingt entraîne une colonisation des ligneux (saules, prunelliers) qui referment petit à petit le site et diminuent son intérêt écologique. Ce constat a été mis en évidence par l'étude écologique réalisée en 2011 par Vienne Nature à la demande du Conservatoire : les habitats tourbeux sont globalement dans un état de conservation défavorable et seulement 2 des 13 espèces végétales patrimoniales ont été observées.

Lutter contre l'embroussaillage

Cette première action a permis l'abattage des arbres et le broyage des fourrés et des prairies en voie d'enrichissement sur plus de 4 hectares. Afin de limiter les apports en éléments nutritifs, néfastes aux plantes caractéristiques des tourbières, les broyats ont été ramassés et exportés en dehors de la zone de travaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EIVE 86 et la coopérative forestière COFOGAR et financés intégralement dans le cadre d'un Contrat de Gestion Natura 2000. Après cette phase dite de restauration, l'entretien du site par pâturage et fauche est envisagé

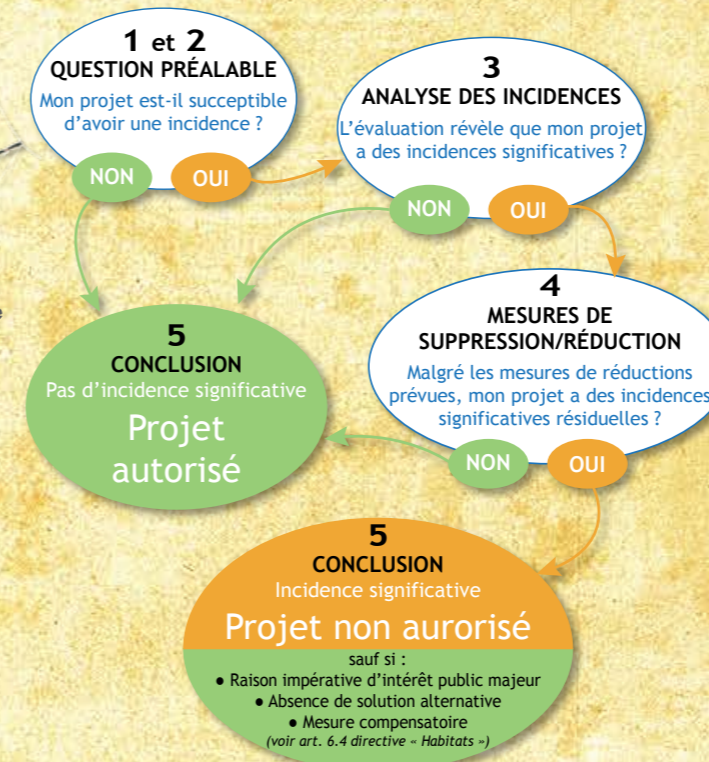


La tourbière après les travaux

par la recherche de partenariat avec des agriculteurs locaux appliquant un cahier des charges conforme aux exigences écologiques du site. En 2014, un second contrat Natura 2000 sera engagé avec un nouveau chantier de débroussaillage.

Évaluation d'incidence Natura 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000 est l'un des outils de la préservation des sites Natura 2000. Elle a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité ou d'un projet avec les objectifs de conservation d'un site Natura 2000, en l'occurrence de prévenir d'éventuels dommages aux habitats et aux espèces dès la conception d'un projet pour trouver la solution la moins impactante pour la biodiversité.



Le décret ministériel du 9 avril 2010 et l'arrêté préfectoral du 25 mai 2011 définissent les activités ou projets déjà soumis à un régime de déclaration ou autorisation concernés par cette évaluation d'incidence. Ces listes seront complétées par un arrêté préfectoral (en cours de rédaction) qui désignera les activités ou projets, actuellement non encadrés par une réglementation, mais qui seront assujettis au régime d'autorisation propre à Natura 2000.

L'évaluation est réalisée par le porteur de projet et doit être ciblée sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié la désignation du ou des sites Natura 2000, susceptibles d'être impactés par le projet. Sur simple demande, l'animateur du site Natura 2000 peut fournir les éléments nécessaires à cette analyse à chaque demandeur.

Retrouvez une information complète sur le site internet des Brandes de Montmorillon ou auprès des services instructeurs habituels (DREAL, DDT, mairies).

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-d-incidences-natura-r239.html>



Fauvette pitchou
© P. Cavallin

© S. Vilain

Sortie de découverte des brandes

Du 30 septembre au 10 octobre 2013, la bruyère à balais a chatouillé les oreilles des habitants de la commune de Saulgé. Retour sur une semaine placée sous le signe des Brandes de Montmorillon.

Ce programme pédagogique avait pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir les brandes de Montmorillon, élément essentiel du patrimoine naturel local.

Une exposition sur les landes de la région a été mise à disposition de la commune. Une sortie grand public a été organisée et fut l'occasion de présenter la particularité des landes de Sainte Marie, à savoir la présence sur une même entité paysagère d'une mosaïque formée de landes, d'étangs, de boisements et de prairies pâturées. Deux matinées, une en classe suivie d'une seconde dans les Brandes de Montmorillon, ont été consacrées à un travail mené avec l'école de Saulgé. Sylvie Vilain, directrice et enseignante en charge de la classe de

CP, CE1, CE2, CM1, CM2, a accepté de répondre à nos questions :

• Vous et vos élèves, connaissiez-vous les brandes de Montmorillon ?

Non.

• Quel intérêt voyiez-vous à faire découvrir ce paysage à votre classe ?

Découvrir l'environnement qui leur est proche, les paysages qui les entourent, leur milieu de vie, connaître des éléments de biodiversité des landes même pour les plus jeunes élèves de la classe... c'est important.

• Avec le recul, une telle formule classe puis terrain, répond-elle à vos attentes et à votre fonctionnement de classe ?

Débuter par des outils tels que la maquette d'évolution des paysages de brandes au fil du temps permet de bien préparer la sortie de terrain. Du coup, dans un second temps, les enfants sont plus disponibles pour appréhender le milieu.

• Avez-vous eu l'occasion de reparler des brandes avec les élèves ?

Oui. Pas sous une forme scientifique, mais plutôt sous la forme du débat de classe, au moment de visionner les photos prises lors des animations. C'est à ce moment-là qu'un enfant a réagi face à l'affirmation que les terres de brandes étaient réputées pour être des terres pauvres. Lui a préféré affirmer combien il trouvait les brandes riches !

Stéphane Troubat, LPO Vienne

Ce projet a été mené dans le cadre de la mission d'animation Natura 2000 par la LPO Vienne, à la demande du CEN de Poitou-Charentes et avec le soutien financier de l'État et de l'Union Européenne.